

PROFESSIONS

« La gestion des émotions est un outil essentiel pour résoudre et apaiser les conflits » » 354z7

Entretien avec Matthieu Boissavy, avocat aux barreaux de Paris et de New-York, médiateur, membre du conseil de l'ordre



Matthieu Boissavy

Dans le cadre de Campus, le barreau de Paris organise un colloque intitulé « Les émotions et la justice ». Il se tiendra de 9h à 18h45 à la Maison de la Chimie le 4 juillet 2019. Son initiateur, Matthieu Boissavy, nous explique le sens de cet événement.

Gazette du Palais : Comment est née l'idée d'aborder le thème des émotions et la justice ?

Matthieu Boissavy : L'émotion, cette part sensible de notre humanité, pèse autant, si ce n'est plus, dans nos prises de décision que notre intellect et notre capacité à raisonner par la logique. En sortant de notre condition purement animale, nous avons développé une capacité à réfléchir et à contrôler nos pulsions, mais un humain qui ne serait que pur esprit, presque sans corps, donc sans ressentir aucune émotion, serait déjà à l'autre frontière de l'humanité. À l'heure où l'intelligence artificielle s'invite dans la gestion des litiges, où l'on imagine que des robots et des algorithmes pourraient disposer, avec la *jurisdictio*, de nos différends, il est urgent de comprendre comment les émotions nous influencent et combien leur compréhension et leur maîtrise sont importantes pour conserver une justice humaine.

Gaz. Pal. : En quoi les gens de justice sont-ils particulièrement concernés ?

M. Boissavy : À l'origine des vocations des gens de justice, de nos choix de carrière, que l'on soit devenu avocat, magistrat, greffier ou huissier, il y a, au-delà de l'intérêt pour le droit, la passion de comprendre et d'aider autrui confronté au conflit. Or, au cours de nos études de droit, nous ne sommes pas, ou peu, formés, à la psychologie et à l'origine et au contrôle de nos émotions. Nos formations universitaires sont concentrées sur l'étude du droit. Cette étude est bien entendu nécessaire pour devenir juriste et le droit est un outil essentiel pour résoudre le conflit. Toutefois, la pratique et l'expérience nous enseignent que le droit n'est pas tout dans la justice. La gestion des émotions, des nôtres et la compréhension de celles d'autrui, est un autre outil essentiel pour résoudre et apaiser les

conflits. Il m'a semblé intéressant de réunir des gens de justice pour débattre de ce thème et d'inviter, outre des magistrats, des avocats et des greffiers, des psychologues, des neuroscientifiques et aussi des universitaires qui travaillent sur le sujet.

Gaz. Pal. : Comment est conçu le colloque ?

M. Boissavy : Il s'articule autour de quatre tables rondes. La première a pour thème « L'origine et le contrôle des émotions ». Elle réunira un neuroscientifique, un psychologue social, une sophrologue, un professeur de droit pénal et deux avocats. Il s'agira de comprendre d'où viennent les émotions et comment nous pouvons les contrôler. La deuxième table ronde se tiendra après la projection du film de Mika Gioanotti, *À cœur d'avocats*. Ce film est une belle illustration de l'influence des émotions sur le travail des avocats. Le débat sera animé par les avocats des procès des pirates somaliens à propos desquels vous aviez publié un article remarqué « Les plus qu'avocats... » dans la *Gazette du Palais* en mai 2016 (Gaz. Pal. 10 mai 2016, n° 264t7, p. 7). Puisque cet article a donné envie à Mika Gioanotti de réaliser ce documentaire, il nous a semblé naturel de proposer à la *Gazette du Palais* d'être partenaire du colloque. La troisième table ronde traitera du sujet « Les émotions et les gens de justice ». Une magistrate, une greffière, une journaliste, deux avocats et une universitaire exploreront les ressorts psychologiques et émotionnels qui nous ont amenés à être gens de justice et comment nous gérons nos émotions dans l'exercice de nos métiers respectifs. Enfin, la quatrième table ronde présentera le sujet « Les émotions dans le procès ». Quand le procès devient un chaudron émotionnel. Quand les émotions des justiciables, des magistrats, des avocats, des personnels de justice, des journalistes, du public envahissent le prétoire. Et souvent débordent sur ceux

qui n'assistent pas directement au procès mais le suivent par les réseaux sociaux et les médias. Nous aborderons, avec un avocat pénaliste, un ancien président de cour d'assises, le procureur de la République de Blois, une journaliste et deux universitaires, les effets sur un procès de ces éruptions émotionnelles et de leur contagion ainsi que la manière dont les magistrats et les avocats contrôlent, ou tentent de contrôler, les émotions à l'audience ou dans leur communication autour d'un procès.

Gaz. Pal. : Ce sujet est encore peu exploré, espérez-vous que cette journée puisse ouvrir un nouveau champ de réflexion ?

M. Boissavy : Le domaine est si vaste que nous n'aurons pas le temps de tout traiter. Notamment nous n'aurons pas le temps de débattre de la gestion des émotions dans les modes amiables de résolution des conflits. J'espère que ce colloque lancera un cycle de formations et de conférences sur ce sujet entre tous les gens de justice.

Propos recueillis par Olivia Dufour



**Agence de Recherches Privées
en France et à l'étranger**

**Votre partenaire privilégié pour vous
assister dans toutes vos procédures**

CNAPS AUT-075-2116-10-30-20170599956
SIREN 821 410 701 - RCP Matmut 980001542706 S

**Recherches de débiteurs,
recherches successorales,
recherches d'héritiers**

**Recherches bancaires
internationales,
solvabilité mondiale,
traçage de flux financiers**

**Surveillances et filatures,
renseignement, due-intelligence,
enquêtes de moralité**

**Enquêtes de solvabilité : compte bancaire
avec opportunité de saisie, revenus,
patrimoine immobilier,
activité professionnelle**

**Lutte contre la concurrence déloyale
et la contrefaçon, enquête de
propriété intellectuelle**